A. D. 781. — Evangelistarium de Godesscalc. Minuscule carolingienne.

Paris, Bibliothèque Nationale, Ms. lat., nouvelles acquisitions 1203.

Evangéliaire — contenant les péricopes ou les évangiles pour l'année liturgique — écrit par Godesscalc sur l'ordre de Charlemagne et de la reine Hildegarde. Grandeur : 31×21 cm. C'est un *Codex aureus* : le parchemin est coloré en pourpre, les lettres sont écrites en or, il n'y a que les titres qui soient en argent (sur la photographie les lettres d'or apparaissent en blanc). En plus des péricopes, le Codex contient encore un calendrier, une *tabula paschalis*, et à la fin, une poésie de l'écrivain Godesscalc. Alors que l'écriture du Codex est généralement onciale, la poésie pourtant est écrite en minuscule carolingienne, et celle-ci mérite un intérêt tout particulier, car c'est un des premiers exemples datés de ce genre d'écriture. Notre Fac-similé donne la première page de la poésie. — De l'écrivain Godesscalc, nous ne savons que ce qu'il nous apprend lui-même : il a reçu l'ordre de Charles et de la reine Hildegarde d'exécuter le travail, alors que le roi commençait la 14e année de son règne (781); c'est cette même année que Charles célébra à Rome la fête de Pâques. Il ressort des mots par lesquels l'écrivain recommande à la garde du Christ la vie du roi et de la reine, que le manuscrit fut achevé avant le 30 Avril 783, jour de la mort d'Hildegarde. — Ce précieux manuscrit, avant la révolution française, était conservé à Toulouse au couvent de Saint-Sernin (*Sancti Saturnini*), où on le vénérait comme un don de Charlemagne. Voir la description dans Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, III, 232; Piper, *Kirls des Grossen Kalendarium und Ostertafel*, 1858; Ducmmler, *Poetae latini aevi Carolini*, I, 94 (*Monumenta Germaniae historica*).

Minuscule carolingienne. A consulter sur l'origine et l'histoire de cette belle écriture (sur laquelle repose l'écriture moderne, soit manuscrite, soit imprimée) le chapitre de notre Introduction « la minuscule carolingienne ». Bien que beaucoup d'autres écritures antérieures fussent des écritures minuscules — d'abord la cursive romaine récente et la demi-onciale, puis les écritures nationales — on donne pourtant de préférence le nom de minuscule à l'écriture carolingienne. Celle-ci se distingue des minuscules précédentes spécialement en ceci : elle cherche à rendre toutes les lettres indépendantes, écartant les ligatures (à l'exception d'un petit nombre déterminé); de plus, les lettres ont une taille plus égale, plus régulière et mieux proportionnée. Au début, cette écriture avait encore certaines ligatures anciennes et des lettres archaïques (minuscule carolingienne primitive), mais avec le temps, elle s'en est affranchie de plus en plus. — La minuscule carolingienne marque le terme d'une longue évolution et le commencement d'une nouvelle période d'écriture. L'alphabet minuscule a ici une forme qui se distingue par la simplicité, la beauté et la netteté. Il obtint un tel succès qu'il fut accepté dans tous les pays de l'Europe occidentale et depuis, la minuscule est restée prédominante dans l'écriture.

Lettres isolées. **a** prend soit la forme de ce, soit la forme onciale (I, 3. 6). Les hastes de **b**, **d**, **h**, **l**, sont renforcées en forme de massue (I, 5. 18). **c** est petit (I, 8); seulement dans le nom *Carlus*, il est grand et brisé (II, 27). **d** est droit, sa panse est large (I, 11), **e** est rond (I, 10). En bas, **g** décrit vers la droite une large courbe (3. 4. 5). **n** a quelquefois la forme majuscule (I, 11; II, 25). Dans la liaison *or*, col. II, ligne 13, **r** est rond (voir pl. 42 b). La barre du **t** est droite, la haste décrit une forte courbe vers la gauche (I, 17. 18). Voir **y** (I, 13; II, 6).

Comme correction, on trouve ligne I, 17 un point sous l'**e** et un **i** au-dessus.

La séparation des mots est à peu près parfaite. A la fin de chaque vers on trouve des signes de ponctuation; la plupart du temps ce sont deux points placés côte à côte (I, 10. 12); plusieurs fois on a deux points, l'un au-dessus de l'autre, et une virgule (I, 4. 6). A la fin du 1er poème (II, 3), on a trois points et une virgule.

A remarquer le réglage : ce sont deux lignes entre lesquelles les lettres devaient être écrites; le copiste pourtant ne se tient pas strictement à ces lignes.

Les deux premières lignes de la première colonne (et le mot *orbe* dans la colonne II, ligne 4), sont écrites en lettres onciales bien formées. Chaque vers commence par une lettre capitale ou onciale.

a) Aurea purpurcis pinguntur grammata scedis.
Regna poli rosco pate — sanguine — facta tonantis
Fulgida stelligeri promunt et gaudia caeli,
Eloquiumque Dei digno fulgore choruscans
Splendida perpetuae promittit praemia vitae.
En praecepta Dei decorata colore rosarum
Munera martyrii demonstrant esse capenda,
Candida virginitas caelorum cara colonis
Auri flaventis specie hortatur habenda,
Argentique figuratur splendore micantis
Vita maritorum cunctis concessa iugalis.
Sic doctrina Dei pretiosis scripta metallis
Lucida luciflui perducit ad atria regni
Lumen evangelii sectantes corde benigno,
Scandentesque poli super ardua sidera celsi
Collocat in thalamo caelorum regis in aevum.

(Quorum salvifico tueatur nomine vitas
Rex regum dominus, caelorum gloria, Christus.
Ultimus hoc famulus studuit complere Godescalc
Tempore vernali, transcensis Alpibus ipse
Urbem Romuleam voluit quo visere consul,
Ut Petrum sedemque Petri rex cerneret, atque
Plurima celsithrono deferret munera Christo.
Multa peraegrinis concessit dona misellis,
Annua tunc ibidem celebrans solemnia paschae
. . . . .)

Orbe bonus toto passim laudabilis heros,
Inclytus in regno, fretus caelestibus armis,
Laude triumphator, dudum super aethera notus,
Iure patrum solio feliciter inditus heres,
Pacificus rector, patiens dominator et aequus,
Praelatus multis, humili pietate superbus,
Providus ac sapiens, studiosus in arte librorum,
Iustitiae custos rectus, verusque, fidelis,
Pauperibus largus, miseris solacia praestans,
Plenus honore Dei et Christi conpulsus amore,
Septenis cum aperit felix bis fascibus annum,
Hoc opus eximium Francho-
rum scribere Carlus
Rex pius, egregia Hildgarda cum coniuge, iussit:

Saec. VIII. exeunte. — Le Codex Ada. Minuscule carolingienne.

Trèves, Stadtbibliothek, Bibelhandschriften 22 (Codex aureus), p. 17.

Les quatre Evangiles écrits en lettres d'or sur parchemin. Grandeur actuelle des feüillets : 36,5×24,2 cm. Avant la révolution française le Codex appartenait à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves; il est déjà mentionné dans le plus ancien catalogue de l'abbaye, qui remonte au XIIe siècle : *Textus evangelii auro scriptus*. Sur la dernière feuille, fol. 172, on trouve écrits en *Capitalis rustica*, à l'encre rouge, les vers suivants : *Hic liber est vitae, paradisi et quatuor amnes, — Clara salutiferi pandens miracula Christi, — Qui pius ob nostram voluit fecisse salutem, — Quem devota Deo iussit perscribere mater — Ada, ancilla Dei, fulcherique ornare metallis. — Pro qua, quisque legas versus, orare memento.* Une religieuse du nom d'Ada a donc fait écrire et orner le Codex. Qui était cette Ada? Son nom revient dans un nécrologe de S. Maximin, dont les plus anciennes notices remontent vers l'année 1200; on y trouve au V. idus Maii : *Ada, Christi ancilla, que multa sancto Maximino contulit bona* (Trèves, Stadtbibliothek, Cod. 1634, fol. 109). Le nom se retrouve encore, fol. 144 du même Codex, à la date du 11 Mai, dans une liste des anniversaires de l'abbaye appartenant à la fin du XIIIe siècle, mais avec une addition importante : *Ada, ancilla Christi, soror magni Karoli regis, que magna bona nobis contulit.* Une note marginale du XIIIe siècle, qui se trouve dans un autre nécrologe de Saint-Maximin (aujourd'hui au *Museum Bollandianum* à Bruxelles) contient, à la date du V. idus Maias, la même addition avec quelques développements; on y lit : *Obiit Ada, ancilla Christi, pie memorie filia Pippini regis, soror magni imperatoris Karoli, que multa bona circa et infra Moguntiam et Wormatiam et in pago Nachowe sancto Maximino contulit, et textum evangelii auro conscriptum et auro decoratum dedit, post finem vite hic sepulta in pace quieuit.* Ce sont les plus anciens renseignements manuscrits, qui désignent Ada comme sœur de Charlemagne. Le nom — Ada ou *Ada* — se rencontre souvent aussi dans les actes de donation de l'époque carolingienne pour les monastères de Fulda et de Lorsch : *Ada, ancilla Christi*, en l'année 803, donnait au monastère de Fulda sa maison de Mayence; il semble que ce soit la même Ada qui fit écrire le Codex de Trèves. Pourtant aucun de ces anciens documents ne désigne Ada comme sœur de Charlemagne et aucun historien n'a fait mention d'une sœur de ce nom. Il est donc douteux que les indications du XIIIe siècle contenues dans les nécrologes de Saint-Maximin reposent sur une tradition historique digne de foi. Voir la description du Codex dans l'édition de luxe *Die Trierer Ada-Handschrift*, par K. Menzel, P. Corssen, H. Janitschek, A. Schnütgen, F. Hettner, K. Lamprecht (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, VI, Leipzig 1889). C'est à cet ouvrage que nous empruntons notre Fac-similé. Voir aussi M. Keuffer, *Beschreibendes Verzeichnis der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, I, 18, Trèves 1888.

Deux copistes ont collaboré à ce Codex. Notre Fac-similé donne un exemple de la main du premier. A notre avis, ce copiste n'est autre que Godesscalc, dont nous avons appris à connaître l'écriture sur la reproduction jointe à la présente. Comparer par exemple les deux formes de l'**a**, ligne I, 1. 2, avec les formes de l'**a**, ligne I, 3. 6 de Godesscalc; de plus, la forme du **d**, ici ligne I, 2. 4, et là, I, 11; le **g**, ici ligne 2. 5. 6. 8, là, ligne 3. 4. 5. 6; l'**N**, ici I, 2; II, 2, et là, II, 25. De même, les formes de **e**, **o**, **r**, **s**, **t**, sont absolument semblables dans les deux manuscrits. En outre, on remarquera le renforcement des hastes en forme de massue; la forme semblable des lettres oncialles, ici I, 16 et au commencement des paragraphes, là I, 1. 2; II, 4 et au commencement des vers; la ressemblance de la ligature *et*, ici I, 18. 25. 26, et là II, 13. 15. 22; et la ressemblance dans la manière de corriger, ici I, 18, et là I, 17. La ressemblance apparaît encore dans l'ornementation des marges et dans le dessin général des pages. K. Menzel avait donc raison d'attribuer le Codex Ada à la fin du VIIIe siècle et de rechercher son origine à la cour impériale d'Aix-la-Chapelle, où vécut Godesscalc, semble-t-il, dans l'entourage de Charlemagne. Janitschek, à cause de l'ornementation attribua le Codex, avec beaucoup d'autres *Codices aurei*, à une école calligraphique de Metz, pourtant S. Berger a démontré qu'aucune des preuves apportées par Janitschek n'étaient valables (voir *Histoire de la Vulgate*, p. 270).

Comme correction, ligne I, 18, on a mis **i** sur **e**. A la seconde colonne, on a des guillemets.

Les chiffres en marge donnent les sections et renvoient aux passages parallèles (voir les explications pl. 57).

En marge, à gauche, ligne 18, se trouve une petite croix et en marge, à droite ligne 11, la lettre **F**, colorée en rouge, deux signes qui se retrouvent souvent dans les pages du Codex : ils marquent le commencement et la fin (*finis*) des péricopes des évangiles qui se lisaient au cours de l'année liturgique.

MATTHEUM.

b) ab Abraham usque ad David, generationes XIIII.
Et a David usque ad transmigrationem Babylonis, generationes XIIII.
Et a transmigratione Babylonis usque ad Christum, generationes XIIII.
Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad Christum generationes XL duas.
Christi autem generatio sic erat:
✠ Cum esset desponsata mater eius Maria Ioseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.
Ioseph autem vir eius cum esset iustus et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.
Haec autem eo cogitante, ecce angelus Domini in somnis apparuit ei dicens:
Ioseph, fili David, noli timere accipere Mariam coniugem tuam: quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.
Pariet autem filium, et vocabis nomen eius Iesum: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. F
Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem:
„Ecce virgo in utero habebit et pariet filium, et vocabunt nomen eius Emmanuel, quod est interpretatum Nobiscum Deus."
Exsurgens autem Ioseph a somno, fecit sicut praecepit ei angelus Domini, et accepit coniugem suam, et non cognoscebat eam, donec peperit filium suum primogenitum

License: public_domain – Various Locations, Generic Collection, , Texte 45 – Franz Steffens, La Paléographie Latine (https://fragmentarium.ms/view/page/F-2fh6/7408/59550)